



CAPD du 22 novembre 2018

Déclaration préalable du SE-Unsa

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

A l'occasion de cette CAPD, nous aimerions tout d'abord mettre en avant la diversité des formations proposées aux collègues notamment sur le temps scolaire. Plusieurs items proposés offrent une formation transversale en accord avec les problématiques de la société; d'autres avec les difficultés inhérentes à l'enseignement. Cependant, nous regrettons l'absence de deux composantes essentielles à notre monde moderne et à son avenir : le développement durable et la place des techniques d'information et de communication numériques.

D'autre part, nous aimerions revenir sur les animations pédagogiques. En effet le ministre a décidé que les 18 heures d'animations pédagogiques seront obligatoirement consacrées à l'apprentissage de la lecture (9h) et des mathématiques (9h). Est-ce bien cela, une formation de qualité : un formatage qui prend appui sur des guides de référence et un plan de formation ficelé où, au final, ce sont les enseignants qui sont ficelés ?

Pour le SE-Unsa, des animations pédagogiques doivent prendre en compte les besoins réels des enseignants et leurs attentes. Mais les instructions Blanquer écrasent les formations en EPS, en sciences, en arts, en langues étrangères et sur des thèmes transversaux comme le parcours d'éducation à la santé, le parcours d'éducation culturelle et artistique, ou l'inclusion scolaire qui est

un défi au quotidien pour la grande majorité des enseignants.

Nous vous demandons, monsieur le Directeur Académique et l'ensemble des experts de la formation, que vous puissiez mettre en place des plans de formation qui, s'ils doivent en effet répondre à des directives nationales, répondent également aux besoins identifiés localement. Une formation de qualité doit être riche et diversifiée, elle doit permettre l'augmentation de l'expertise des enseignants et in fine les compétences de nos élèves. Là aussi, il nous semble que « l'écologie et l'éducation au développement durable » soit la grande oubliée de ce plan de formation alors qu'aujourd'hui il s'agit d'une problématique essentielle pour l'avenir de nos élèves.

Enfin, c'est aujourd'hui l'occasion de faire un bilan sur les évaluations CP/CE1 de la rentrée. En effet, les enseignants du primaire ont souvent passé plus de 10h à saisir les réponses sur la plateforme, pour au final obtenir des graphiques peu parlants et arrivés bien tardivement. En effet, les enseignants de CP et CE1 n'attendent pas le début du mois d'octobre pour repérer les difficultés de leurs élèves et commencer à y remédier. Après avoir recueilli le témoignage de nombreux collègues ayant fait passer ces évaluations, il s'avère qu'elles n'ont pas eu l'utilité escomptée par rapport aux élèves mais aussi dans les échanges avec les parents. Si le dispositif est reconduit il est urgent d'écouter ces collègues qui ont des propositions concrètes pour son amélioration :

- Des évaluations plus courtes, orales et individualisées ;
- Des exercices non chronométrés et moins nombreux ;
- L'abandon des questionnaires à choix multiples en mathématiques au profit d'une réponse écrite ;
- A l'heure du numérique, une version projetable envoyée au préalable aux enseignants ;
- Une application de saisie téléchargeable, fonctionnant hors connexion et proposant un retour des résultats plus rapide.

Au-delà de ces quelques propositions n'oublions pas que les enseignants sont au cœur du métier et sont au plus près des élèves. Ils ne peuvent pas être mis à la marge quand il s'agit de créer des outils correspondants à leurs besoins. On peut donc se poser la question sur la finalité de ces évaluations. Les résultats sont mitigés or ces évaluations ne correspondent pas aux attendus de fin de cycle 1. Nous serons vigilants à ce que ces résultats ne soient pas exploités pour modifier des programmes de maternelle, très bien accueillis en 2015, intelligents et équilibrés qui mettent en avant la réussite de tous les élèves et la bienveillance dans l'évaluation.